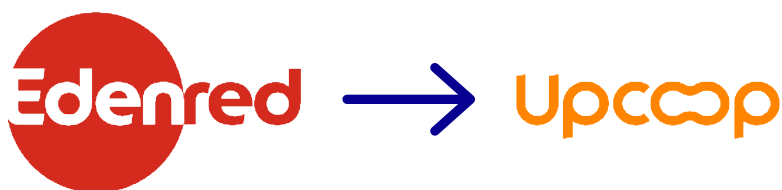




CESU garde d'enfants

**changement d'opérateur
à partir du 2 juillet 2025 !**

Votre opérateur évolue → Edenred
passé le relais à UP, mais une
chose reste inchangée : le CESU
continue de vous accompagner.



Qu'est-ce que ça change pour vous ?

Jusqu'au 14 juin

Edenred reste votre prestataire :
les démarches initiées doivent être
complétées avant cette date.

Du 14 juin au 2 juillet

Le site internet fait peau neuve
et sera temporairement inaccessible.

À partir du 2 juillet

Déposez vos nouvelles demandes
à la même adresse internet :
www.cesu-fonctionpublique.fr



Besoin d'informations ?

Contactez le
01 74 31 91 06